

## Charte

Le Musée gruérien et la Bibliothèque de Bulle ont été créés en 1917, en exécution du testament de Victor Tissot ; ils s'installent en 1978 dans leur propre bâtiment. Cette institution publique relève du patrimoine de la Ville de Bulle.

Lieu de mémoire de la Gruyère, le Musée est un espace culturel qui collecte, conserve, présente des témoins de l'histoire culturelle et sociale. La Bibliothèque de Bulle est une bibliothèque publique et scolaire ainsi qu'un centre de documentation régionale. Le Musée et la Bibliothèque encouragent une diversité d'approches.

Le Musée organise et accueille des expositions qui permettent un contact privilégié avec des œuvres, des objets authentiques et significatifs, mis en perspective par des informations fondées. Généraliste et pluridisciplinaire, il contribue à l'avancée des connaissances en histoire, histoire de l'art et ethnologie et les transpose pour un large public. Il lui offre des clés pour interroger et comprendre le passé et le présent. Les expositions favorisent une observation attentive et agréable, stimulent la réflexion, la découverte active, le respect des patrimoines artistiques et culturels.

La Bibliothèque met à disposition de ses usagers des fonds d'imprimés, conservés, renouvelés, catalogués, des ouvrages de référence en consultation, des journaux et des périodiques; elle offre un service de prêt à domicile, des espaces pour la lecture, les recherches, l'étude et les échanges. La Bibliothèque donne aide et conseils aux usagers pour effectuer leurs recherches de manière autonome. Elle s'engage pour la promotion de la lecture et du livre.

Le Musée et la Bibliothèque recueillent, conservent et complètent les collections présentant un intérêt historique et culturel, en relation avec la ville de Bulle, la Gruyère, les localités et régions proches ou historiquement liées, leurs habitants d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que des œuvres dont l'auteur, l'éditeur ou le producteur est en Gruyère, en est originaire ou y entretient des liens privilégiés.

Accueillants, le Musée et la Bibliothèque sont ouverts à tous. Ils s'adressent aux habitants et résidents de la commune de Bulle et de la Gruyère, enfants et adultes, aux élèves, étudiants et chercheurs, aux visiteurs et touristes. La liberté et les droits fondamentaux d'opinion, d'information et de formation sont respectés ainsi que la dignité des personnes. Le Musée et la Bibliothèque font connaître leurs activités. Ils collaborent notamment avec les enseignants, les instances du tourisme et de la culture. Ils évaluent leurs activités et la fréquentation afin d'adapter leur offre. Les prix sont avantageux et équitables ; les heures d'ouverture larges et pratiques.

La responsabilité du Musée et de la Bibliothèque repose sur des professionnels qui s'insèrent activement dans les réseaux et les associations professionnels et institutionnels (ICOM- International Council of Museums ; AMS - Association des Musées Suisses ; CLP - Communauté de Travail des Bibliothèques Suisses de Lecture Publique; BBS - Associations des Bibliothèques et Bibliothécaires Suisses; RERO Réseau Romand des Bibliothèques). Ils s'adaptent à l'évolution technique. Les collaborateurs contribuent à la qualité et au dynamisme du Musée et de la Bibliothèque et suivent une formation continue. Ils veillent à être neutres, indépendants et critiques, à fournir aux usagers des données fondées, exactes et respectueuses.

La Commune de Bulle assure, sur son budget ordinaire, le fonctionnement de l'institution et la pérennité de ses collections. Elle la dote d'infrastructures adéquates. Le Musée gruérien et la Bibliothèque de Bulle collaborent avec la *Société des Amis du Musée gruérien* qui soutient l'institution dans ses activités et ses acquisitions. Cette charte, les orientations des collections et des expositions font l'objet de documents détaillés. Ils sont périodiquement révisés par les collaborateurs de l'institution et par la Commission du Musée et de la Bibliothèque nommée par le Conseil Communal.